

*Article 75c du Règlement*

Le premier ministre n'a tenu aucune des autres promesses qu'il a faites. Pensez-vous que nous allons accorder un pouvoir d'emprunt de 14 milliards de dollars à un premier ministre qui manque d'honnêteté au point d'avoir oublié les promesses solennelles qu'il a faites aux électeurs il y a un an?

Il a dit lors de la grande réunion électorale libérale qui a eu lieu à Toronto en janvier dernier, et je cite ses paroles:

Nous maintiendrons le taux de croissance des dépenses du gouvernement en deça de celui du PNB. Il n'en a rien fait. Le PNB a baissé l'an dernier et les dépenses ont augmenté de quelque 12 p. 100.

Il devait faire une révision du régime fiscal afin que chacun verse sa quote-part aux besoins futurs. Au lieu de cela, on a imposé toute une série de hausses d'impôt aux consommateurs de mazout, d'essence et d'énergie, on n'a accordé aucun crédit d'impôt à l'énergie, rien pour aider les gagne-petits, contrairement à ce que nous avons prévu dans notre budget. Et ce tissu de tromperies que le premier ministre a prononcé en guise de discours au cours de la campagne électorale s'allonge indéfiniment.

Notre parti ne se contentera pas de rester là les bras ballants à attendre la récession. Nous la combattons et nous en viendrons à bout.

C'est complètement oublié. Entre autres promesses, on avait dit que le parti libéral reconnaissait à chaque Canadien le droit d'avoir un emploi.

Je pourrais continuer indéfiniment à énumérer les promesses que le premier ministre n'a pas honorées. Nous n'avons pas l'intention d'accorder aveuglément l'autorisation de dépenser 14 milliards de dollars à un premier ministre qui ne sait plus ce que signifie la vérité ou qui ne se soucie plus le moins des Canadiens ordinaires. Il a oublié tous ses engagements d'ordre économique et financier. Il a pour ministre des Finances un homme invisible qui n'ose se montrer à la population canadienne parce qu'il n'a rien à lui offrir. Le ministre des Finances affirme qu'il pratique une politique progressive. Il se propose de réduire graduellement le déficit. Il a adopté une méthode progressive. Il s'est, en effet, approché progressivement de la vérité, à l'instar de son premier ministre. Il a adopté sa méthode progressive à l'égard des pertes d'emploi, de la perte du pouvoir d'achat des travailleurs canadiens au cours des trois dernières années, de la baisse de la productivité, de la réduction du déficit national, de la hausse des prix. On prévoit pour cette année une hausse des prix de plus de 12 p. 100. Est-ce là une méthode graduelle propre à améliorer le sort économique des Canadiens? La compétence du ministre des Finances est, elle aussi, graduelle.

Pour moi, nous avons un ministre des Finances édenté. Un ministre des Finances demeuré, c'est-à-dire, d'une intelligence inférieure, ou s'il est intelligent, il ne nous l'a pas encore démontré. Nous avons un ministre des Finances qui a renié ses origines. Il a tourné le dos aux gens de sa propre circonscription. J'ai déjà parlé de cette question et j'en reparlerai. Il s'agit du numéro du 23 janvier 1980 du *Scotia Sun* publié à Port Hawkesbury. Le ministre des Finances, qui est maintenant en mesure de remplir sa promesse, a déclaré que le 11 décembre 1979, le gouvernement tory avait tenté de hausser le prix du pétrole et du gaz, mais que les Libéraux l'avaient battu avec le concours du NDP.

Votez pour Clark, Crosbie et les candidats tory, et le prix de l'essence va encore augmenter, comme ils vous l'ont promis.

Il a dit: «Le 13 décembre 1979, le prix va baisser.» Voici sa photo tout en haut. Puis il ajoute: «parce qu'Allan J. Mac-

Eachen et le Parti libéral se sont portés à votre défense.» Voilà ce qu'il a prétendu. Puis il ajoute: «Votez libéral, et l'essence va demeurer bon marché!» C'est la preuve évidente que le ministre des Finances a menti, car il n'a rien fait pour que l'essence reste bon marché. Le prix des produits du pétrole a augmenté à huit reprises depuis que cette annonce a été publiée le 23 janvier et que le Parti libéral a été porté au pouvoir; et voici maintenant le ministre des Finances qui avertit les Canadiens qu'il va imposer une nouvelle hausse des prix. Dans quel but? Non pas dans le but de favoriser les agriculteurs de l'Ouest, l'industrie ou la conservation de l'énergie, mais pour que Petro-Canada puisse acheter Petrofina; le gouvernement va obliger les consommateurs canadiens, riches et pauvres, quels que soient leurs revenus, à verser 1.46 milliard de dollars.

C'est ce qu'il a promis: une hausse de 8c. le gallon d'essence et de 6c. le gallon de mazout. C'est ce qui se produira, mais si ce n'est pas fait dans l'espace d'un an, mais qu'on répartit la hausse sur une période de trois ans, les consommateurs de pétrole et de gaz devront payer au Canada une somme supplémentaire de 500 millions à titre d'intérêts. C'est pourquoi nous ne pouvons faire confiance au gouvernement et lui permettre de dépenser la somme de 14 milliards. Nous ne pouvons pas lui accorder un pouvoir supplémentaire d'emprunt de 3 milliards après la fin de l'année. Le gouvernement ne dit pas la vérité. C'est un gouvernement fourbe qui suit l'exemple du premier ministre et du ministre des Finances qui trouvent ridicule de dire la vérité et absurde d'être franc. Il faut berner la population; telle est leur politique.

● (1600)

Ces gens ne nous servent que des demi-vérités; ils haussent les épaules avec le sourire quand nous les surprenons à dire des faussetés, et semblent privilégier la plaisanterie. Après seulement 12 heures de débat, sans parler des cinq jours, c'est-à-dire à plus de 1.15 milliard de dollars de pouvoir d'emprunt l'heure, le gouvernement veut imposer la clôture pour nous empêcher d'étudier de plus près ce projet de loi ou de poser d'autres questions. Il suffit de lire les deux discours prononcés l'un par le ministre d'État (Finances) et l'autre, plus court, par le secrétaire parlementaire, pour constater qu'ils sont vides de sens.

**M. l'Orateur adjoint:** Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

**M. Crosbie:** J'exhorte tous les députés à voter contre cette tentative de mettre fin au débat.

**L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, nous nous opposons à la motion dont nous a saisis aujourd'hui le président du Conseil privé (M. Pinard), et nous le prouverons ce soir, au moment du vote.

Essentiellement, nous nous opposons à cette motion car nous croyons que le recours à l'article 75c du Règlement ne devrait nullement en imposer à la Chambre des communes. Je suis tout à fait d'accord avec le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) quand il affirme que le bill C-59 est extrêmement important puisqu'on y demande l'autorisation d'emprunter 14 milliards de dollars et qu'il est vraiment absurde de vouloir clore le débat sur une question aussi importante.